

Utilisation des bétons fibrés pour la conception et la réparation des ouvrages d'art durables, sécuritaires et économiques

Mercredi 9 mai 2018, 9 h 30

Bruno Massicotte

Bruno Massicotte est professeur à l'École Polytechnique depuis 1990. Actif dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, le professeur Massicotte dirige des travaux de recherche en collaboration avec divers organismes publics, tels le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et la Ville de Montréal, ainsi que des entreprises privées. Ses domaines de recherche de nature expérimentale et analytique portent principalement sur l'analyse, la conception et le renforcement des ponts, sur le calcul aux éléments finis des ouvrages en béton ainsi que sur l'utilisation structurale des bétons renforcés de fibres.



Résumé de la conférence

Les normes CSA-S6-19 et CSA-A23.1-19 introduiront des règles permettant l'utilisation des bétons renforcés de fibres dans les gammes de résistance variant de 30 à plus de 150 MPa, pour des matériaux adoucissants ou écrouissants en traction.

L'introduction de ces matériaux innovants et très performants suscitent de grands intérêts et permettront aux ingénieurs de concevoir des ouvrages durables et sécuritaires, et économiques dès la construction.

Malgré les avantages considérables amenés par ces nouveaux matériaux, leur introduction dans les normes amène des défis importants qu'il importe de bien définir.

La présentation mettra l'accent sur les avantages, les pièges, les défis et la stratégie adoptée au Canada pour introduire dans les normes CSA ces matériaux innovants.